Au « Canard Enchaîné », la direction n'aime pas les expertises sociales

La direction du *Canard Enchaîné*, qui ne manque jamais une occasion de faire la leçon aux autres dans ses colonnes, se montre beaucoup moins exigeante lorsqu'il s'agit de sa propre gestion sociale.

En 2022, la section SNJ-CGT avait dû faire le forcing pour que le droit du travail soit enfin respecté et pour décrocher la création d'un Comité social et économique (CSE).

Début 2024, les élus SNJ-CGT qui gèrent ce CSE avaient commandé les premières expertises sociales de l'histoire du *Canard*, aussitôt contestées devant les tribunaux par la direction, qui les a retardées le plus possible, faisant obstruction à la communication des documents !

En 2026, les élus SNJ-CGT ont été largement réélus (69%) par les salariés du journal, dès le premier tour. Ces élus ont voté, le 8 octobre, la commande de nouvelles expertises au cabinet Alter… aussitôt contestée par la direction devant le tribunal judiciaire de Paris.

Elle a d'abord osé faire croire qu'elle n'avait pas reçu les lettres de missions du cabinet, pourtant envoyées au PDG du *Canard*, avant de les trouver… trop chères. Il est vrai que dépenser 61 200 euros tous les trois ans pour des expertises sociales, c'est insurmontable ! Surtout pour une entreprise qui dispose d'une trésorerie de 135 millions d'euros…

Les élus SNJ-CGT n'avaient plus commandé d'études depuis début 2024. Ils avaient même réduit la voilure en ne programmant, cette fois, que deux expertises sur les trois généralement prévues tous les ans par le code du travail. Mais c'est encore trop pour les chefs du *Canard* qui s'accrochent…

L'audience aura lieu début 2027, puis il faudra attendre le jugement et l'exécution du jugement. De longs mois perdus pour Alter, qui avait indiqué vouloir se pencher sérieusement sur les risques psycho-sociaux dans l'entreprise et rencontrer les salariés. La direction a, comme d'habitude, joué la montre et opté pour l'obstruction, voire le pourrissement.

Beaucoup de choses ne gênent pas la direction du *Canard*, comme :

- gaspiller des fortunes en avocats pour contester et retarder des expertises sociales ou pour des procédures interminables et peu sociales : sixième demande de licenciement du délégué syndical SNJ-CGT, trois procès en cours aux prud'hommes avec des pigistes syndiqués qui réclament une intégration bien méritée…

SNJ-CGT, 263, Rue de Paris – Case 570 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.55.82.87.41 Fax : 01.48.51.58.08 www.snjcgt.fr - contact@ snjcgt.fr

- payer, encore et encore, un cabinet de conseil pour venir à la rescousse de leurs amis et anciens patrons renvoyés en correctionnelle pour abus de bien sociaux (le procès en appel doit se tenir prochainement),
- rémunérer plus de 300 000 euros bruts par an deux dirigeants de cette PME d'une soixantaine de personnes et leur verser jusqu'à 90 000 euros de primes annuelles dans la plus grande opacité,
- continuer à payer des piges à un des anciens dirigeants en cumul emploi-retraite, alors que les ex-patrons du *Canard* touchent déjà une indécente « retraite complémentaire » du journal (de 8 000 à 10 000 euros par mois)…

Par contre, sortir quelques billets pour les expertises du CSE, là, c'est un gros problème…

Peut-être parce que les constats des premières et uniques expertises n'avaient pas fait rire la direction de l'hebdomadaire satirique : « risque de dérive oligarchique », « gouvernance en décalage avec la volonté initiale des fondateurs du journal», « climat social sous tension », « rentabilité économique dégradée »…

Outre les procès aux prud'hommes en cours et les tentatives de licenciement à répétition du délégué syndical SNJ-CGT, le dernier bilan de la direction du *Canard* n'est pas reluisant : les ventes ont baissé de 10% l'an dernier (le journal a perdu plus de 50% de ses lecteurs en dix ans) et les pertes d'exploitation dépassent les 3 millions d'euros… fort heureusement comblées par les intérêts faramineux de ses 135 millions d'euros placés à la banque.

On comprend, dans ces conditions, que la direction du *Canard* ne soit pas pressée de voir sa gestion expertisée.

Montreuil, le 19 novembre 2026.